



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Fuel & Construction Products Division  
L'Esplanade Laurier,  
140 O'Connor Street,  
East Tower, 4th floor,  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Quincaillerie de porte	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP916-200335/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20200335	<b>Date</b> 2019-11-18
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HL-675-77875	
<b>File No. - N° de dossier</b> hl675.EP916-200335	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-11-28</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Arboleda, Ian	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hl675
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (343) 543-4040 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 943-7620
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Public Services and Procurement Canada Real Property Services National Capital Area	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À MODIFIER LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, LE BESOIN ET LA FEUILLE DE PRÉSENTATION FINANCIÈRE. LES RÉVISIONS SONT LES SUIVANTES :**

1. À la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.1.2 Évaluation financière, 4.1.2.1 Évaluation du prix-soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger, SUPPRIMER entièrement.
2. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, 6.4 Durée du contrat , 6.4.1 Période du contrat et 6.4.2 Date de livraison, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

**« 6.4.1 Date de livraison**

L'entrepreneur doit avoir terminé la livraison totale dans les \_\_\_\_\_ (semaines/jours civils) à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

**6.4.2 Respect des délais de livraison**

L'entrepreneur est prié d'aviser l'Autorité contractante dans les plus brefs délais de son incapacité de respecter les délais de livraison fixés et de demander, par la même occasion, une prolongation du délai et de proposer un calendrier de livraison révisé tout en offrant avec sa demande une considération pour cette révision. Le ministère se réserve le droit, conformément aux conditions générales, de résilier le contrat, en totalité ou en partie, pour motif d'inexécution, le jour ouvrable suivant la date de livraison établie dans le contrat. »

3. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, 6.6 Paiement, 6.6.1 Base de paiement, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

**« 6.6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme tout compris, RDA rendu droits acquittés à destination(s) Incoterms 2000, précisé dans l'annexe « B », selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. »

4. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, 6.6.4 Taxes – entrepreneur établi à l'étranger, SUPPRIMER entièrement.
5. À l'annexe « A » – Besoin, 6. Échéancier, 6.1, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« 6.1 Tous les produits doivent être livrés dans un délai de \_\_\_\_\_ à compter de la date d'adjudication du contrat. »

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**